

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 03 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BEAURECUEIL, s'est réuni dans la salle du Foyer Rural, sous la présidence de Monsieur Vincent DESVIGNES, Maire.

Présents: Vincent DESVIGNES - DESVIGNES Vincent – LONG Danielle - MARGAIL Mylène
BESSON Claudine - COULOMB Sarah - DE CENIVAL Audrey - LAHMERI Frédérique - ROCCHIA Eglantine
MM. BERGES René - FRENOT Erwan - VILLERET Vincent

Procurations: JC. DESVIGNES à Audrey de CENIVAL - Armand DEMBSKI à Vincent VILLERE

MARCO Patricia à BESSON Claudine - GRUAU Nadège à BERGES René

1/ Election du Maire

Sous la présidence du doyen d'âge, M. René BERGES, Mme Sarah COULOMB est désignée secrétaire de séance.

L'élection du maire est effectuée à bulletin secret.

M. DESVIGNES Vincent est candidat.

Résultat du vote 14 voix pour, 1 vote Blanc

M. DESVIGNES Vincent est élu Maire.

2/ Désignation du nombre des adjoints

M. le Maire propose de fixer à 4 le nombre des adjoints au Conseil Municipal. Décision à l'unanimité.

3/ Elections des adjoints

Sont élus dans l'ordre, à bulletins secrets

1ère Adjointe	LONG Danielle	unanimité	
2ème Adjointe	COULOMB Sarah	14 voix	1 blanc
3ème Adjointe	GRUAU Nadège	14 voix	1 blanc
4ème Adjointe	MARGAIL Mylène	unanimité	

4/ Délégation d'attribution du Maire

A l'unanimité, le Conseil municipal- en vue de faciliter la bonne marche de l'administration municipale- donne délégation à M. Le Maire des différentes missions énumérées par l'articles 2122-22 du CGCT.

5/ Indemnités des élus

Mme Rocchia demande une augmentation moindre que la revalorisation récemment envisagée par le gouvernement afin que les sommes retenues soient allouées à d'autres élus, d'autres projets, d'autres dossiers.

Apres délibération, le conseil municipal décide par un vote à main levée pour le maintien et l'application des indemnités attribuées aux élus au taux actuel fixé par l'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019.

Adopté à :

- 14 voix pour
- 1 abstention

6/ Désignations des représentants du Conseil Municipal dans les organisations extérieures.

6.1 - Ehpad le Château

Sont désignés comme représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration

DESVIGNES Vincent	Président
LONG Danielle	Administrateur
DEMBSKI Armand	Administrateur

6.2 – Délégués du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc – SABA

GRUAU Nadège	Titulaire
VILLERET Vincent	Suppléant

6.3 – Délégués du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc

BERGES René	Titulaire
FRENOT Erwan	Titulaire
LAHMERI Frédérique	Suppléante

Levée de séance à 19h40